

**CONVOCATION  
A UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE ORDINAIRE**

Madame, Monsieur, membre du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, est prié(e) d'assister à la séance de ce conseil, qui aura lieu le :

**Mardi 28 avril 2026 à 20 H  
Salle de Réunion au 1er étage Niveau 1H  
Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable  
28 rue Robert Lugnier  
42260 SAINT-GERMAIN LAVAL**

**Le buffet sera offert par la commune de POMMIERS EN FOREZ**

- 1 - Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 12 mars 2026
- 2 – Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 09 avril 2026
- 3 – Désignations des représentants de la Communauté de communes au sein des organismes extérieurs
  - SCOT du Roannais : 2 titulaires – 1 suppléant
  - SIEL-TE : 1 titulaire – 1 suppléant
  - SEEDR : 2 titulaires – 2 suppléants
  - Roannais Tourisme : 1 titulaire – 1 suppléant
  - ALEC 42 : 1 titulaire – 1 suppléant
  - LEADER : 1 titulaire – 1 suppléant
  - Programme Alimentaire Territorial : 1 titulaire – 1 suppléant
  - Contrat Local de Santé : 1 titulaire – 1 suppléant
  - Roannaise de l'Eau : 1 titulaire – 1 suppléant
  - CNAS : 1 titulaire – 1 suppléant
  - Espace 2M : 1 titulaire – 1 suppléant
  - AURA CHANVRE : 1 titulaire – 1 suppléant
  - GIE Base d'aviron : 1 titulaire – 1 suppléant
  - Filière gérontologique : 1 titulaire – 1 suppléant
  - Comité Pour l'emploi Local : 1 titulaire – 1 suppléant
- 4– Délibération portant création, composition et fonctionnement des commissions communautaires
- 5 – Délibération portant délégation du conseil communautaire au Président
- 6 – Modifications des tarifs de l'école de musique et danse à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026
- 7 – Modifications du règlement de l'école de musique et de danse
- 8 - Délibération correction amortissements antérieurs budget cuisine
- 9 – Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe

Questions diverses

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire de pouvoir en cas de nécessité.  
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président  
Alain GOFFOZ